

Promouvoir l'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans et à travers l'éducation

Boîte à outils

2018

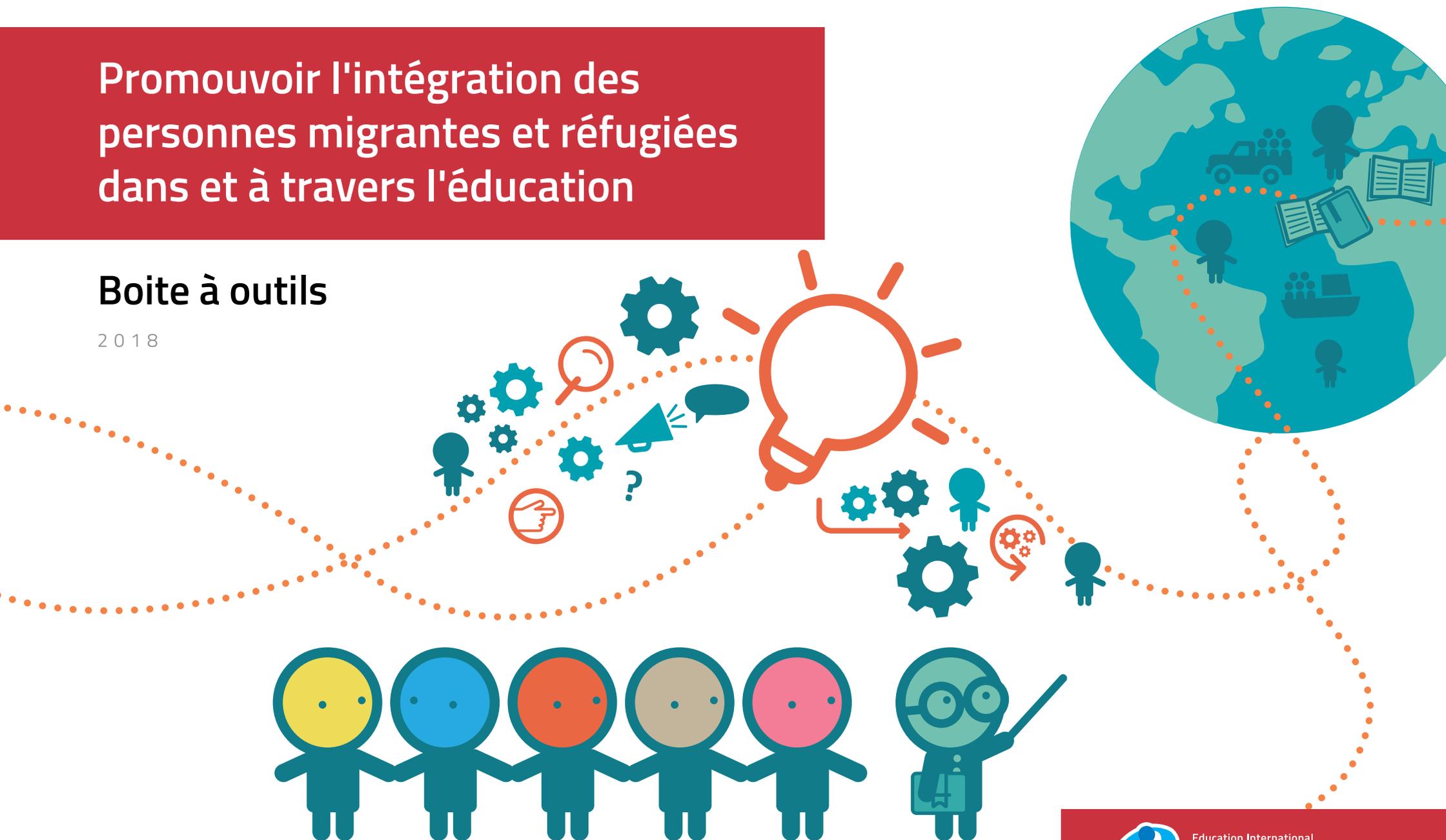


Table des matières

Pourquoi cette boîte à outils ? 4

Introduction 5

**1- Migrations forcées et personnes réfugiées :
comprendre le phénomène** 6

Clarification des termes et définitions 6

Examinez les statistiques 7

**2- Les droits des personnes réfugiées :
instruments internationaux
juridiques & politiques** 8

**3- Éducation pour les personnes réfugiées :
identification des problèmes majeurs** 11

**4- Les syndicats de l'éducation
à l'avant-garde** 15

Boîte à outils 17

1- Concevez un plan 18

a) Analysez le cadre juridique
et les politiques nationales 18

b) Cherchez des preuves 19

c) Prenez position 20

d) Développez un plan d'action 21

**2 - Plaidez pour les droits
des personnes réfugiées** 22

a) Conseils pour faire passer vos messages 23

b) Influencez les politiques 24

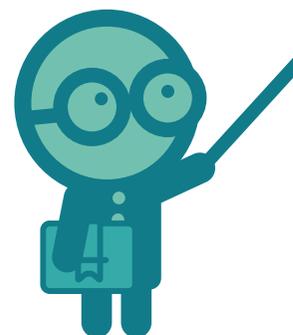
c) Mobilisation et campagne 25

**3 - Habilez et soutenez
les communautés scolaires** 26

a) Développement professionnel 26

b) Outils et ressources 28

c) Promouvoir des environnements
accueillants 30



LÉGENDE



Pourquoi cette boîte à outils ?

Beaucoup de personnes réfugiées se sont installées en Europe ces dernières années. Ceci et la montée des mouvements populistes en Europe et en Amérique du Nord ont conduit les syndicats à développer des activités engageant les écoles, les communautés locales, les autorités, etc. pour promouvoir les droits des migrant.e.s et développer des écoles et communautés inclusives.

Avec le soutien de l'Internationale de l'Education (IE), les visites d'échange, le partage d'informations et les activités d'apprentissage avec leurs pairs ont permis aux syndicats de l'éducation de s'inspirer mutuellement et d'explorer les synergies transfrontalières. Cette boîte à outils vise à tirer parti de ces expériences et à aider les syndicats de l'éducation à amplifier leur travail dans ce domaine. Elle aide également les syndicats en explorant les questions liées à l'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans l'éducation et en partageant ce que les autres ont fait sur cette thématique.

À QUI S'ADRESSE CETTE BOÎTE À OUTILS ?

Cette boîte à outils soutiendra à la fois les syndicats qui n'ont pas encore été actifs dans ce domaine et ceux qui sont disposés à développer leurs activités en ce qui concerne les migrant.e.s et réfugié.e.s. Elle peut être utilisée à différents niveaux de l'organisation :

- Les membres des comités nationaux
- Le personnel du syndicat
- Les militant.e.s locaux/ales
- Les délégué.e.s syndicaux/ales
- Les membres de base

COMMENT CETTE BOÎTE À OUTILS VA-T-ELLE AIDER ?

Cette boîte à outils aidera les syndicats de l'éducation et les militant.e.s à :

- Comprendre le phénomène de migration et du déplacement forcé dans le monde et les défis que cela engendre dans le secteur de l'éducation
- Connaître et défendre les droits des personnes réfugiées et migrantes tels que définis par le droit international, régional et national
- Développer des activités en faveur des droits des personnes migrantes et réfugiées au niveau national et local
- Remettre en question le discours négatif prédominant sur la migration et les réfugié.e.s

COMMENT CETTE BOÎTE À OUTILS PEUT-ELLE ÊTRE UTILISÉE ?

La boîte à outils peut être utilisée pour soutenir des réunions de planification stratégique et des ateliers de renforcement des capacités au sein de votre organisation.

Elle peut également être utilisée par des personnes en charge des droits des personnes réfugiées et migrantes et des questions d'éducation dans votre organisation, à la fois dans leurs activités de travail et de suivi.



À VOUS DE JOUER

Cette ressource continuera d'être développée car elle est étroitement liée au portail de l'IE, <http://www.education4refugees.org/fr/>, qui contient des informations supplémentaires et à jour sur les actions, les ressources des syndicats, etc. Envoyez-nous vos commentaires et partagez avec nous votre travail pour continuer à encourager les organisations à agir en faveur des droits des personnes migrantes et réfugiées dans et à travers l'éducation : refugee@ei-ie.org.



Introduction

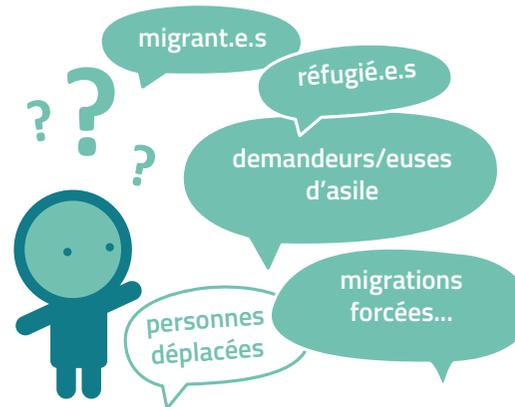
Avant de se lancer dans l'élaboration d'activités visant à promouvoir l'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans l'éducation, un certain nombre d'étapes préliminaires sont nécessaires qui vous permettront de fonder votre action sur une analyse complète du contexte international et local dans lequel elle s'inscrit.

1- MIGRATIONS FORCÉES ET PERSONNES RÉFUGIÉES : comprendre le phénomène

Les médias et débats véhiculent souvent une image déformée du phénomène des migrations forcées et des réfugié.e.s : des termes parfois mal utilisés ou définis, de fausses informations sur les chiffres et l'échelle des migrations peuvent être massivement diffusés sur les médias sociaux, etc. Il est donc important que les éducateurs/trices et syndicats prennent conscience de la complexité du problème et de la façon dont ils sont habituellement présentés dans les discours publics. Cette section vise à fournir des ressources pour développer une solide compréhension de la migration forcée dans votre cadre local/national afin de développer des stratégies pour contrer ces perceptions inexactes.

Étape 1 :

Clarification des termes et définitions



Explorez les différents mots que nous utilisons pour les personnes qui se déplacent d'un pays à l'autre et découvrez les différences de sens.



OÙ TROUVER LES DEFINITIONS ?

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) – termes clés de la migration : <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR, en anglais) - Master Glossary of Terms : <http://www.refworld.org/docid/42ce7d444.html>



À VOUS DE JOUER

- Quels sont les termes les plus couramment utilisés dans mon cadre local/national pour décrire le phénomène ?
- Quels termes sont absents du débat public ?
- Voyez-vous une utilisation erronée de la terminologie ? Comment pourrait-elle être contestée ?

Étape 2 :

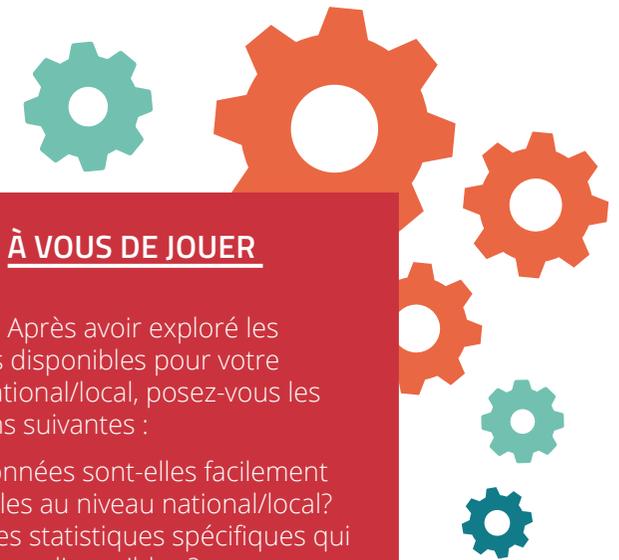
Examinez Les statistiques

Les médias présentent souvent les mouvements migratoires en utilisant les superlatifs et le battage médiatique : une crise, une invasion, des flux ingérables, etc. Cela ne reflète pas nécessairement la réalité des statistiques pour un pays ou une zone géographique donnée. Regardez les statistiques réelles de l'arrivée de réfugié.e.s dans votre cadre local/national et réfléchissez aux moyens de contrer la désinformation. Voici une liste de statistiques possibles à examiner :

- **Nombre d'arrivant.e.s** : Le nombre d'arrivant.e.s a-t-il augmenté ou diminué ces derniers temps ? Quel est le pourcentage d'arrivant.e.s par rapport à la population totale de votre pays comparé à d'autres pays ou régions ? **Est-il exact de dire que**

votre communauté locale/nationale est surchargée par un afflux de réfugié.e.s et de personnes déplacées de force ?

- **Principaux pays d'origine** : **Est-il vrai que la plupart des arrivant.e.s viennent de pays à faible revenu ?**
- **Demandes d'asile** : Combien de personnes ont effectivement demandé l'asile dans votre pays ? Comment sont-ils/elles réparti.e.s dans le pays ? Quel pourcentage de demandes ont été refusées ? **Diriez-vous que votre pays accorde facilement la protection internationale aux nouveaux arrivant.e.s ?**
- **Enfants** : Quel est le pourcentage d'enfants réfugiés ou migrants par rapport au total du nombre d'arrivées/demandes dans votre pays ? Combien sont accompagné.e.s/non accompagné.e.s, inscrit.e.s à l'école, etc. ? **Ces statistiques auront-elles un impact sur l'éducation ?**



À VOUS DE JOUER



Après avoir exploré les données disponibles pour votre cadre national/local, posez-vous les questions suivantes :

- Les données sont-elles facilement accessibles au niveau national/local ? Y a-t-il des statistiques spécifiques qui ne sont pas disponibles ?
- La réalité des chiffres est-elle reflétée dans la couverture médiatique et dans le débat public ? Quelles sont les lacunes ?
- Pouvez-vous trouver des statistiques sur l'intégration des réfugié.e.s dans vos écoles dans votre cadre local/national ?



OUÙ TROUVER DES STATISTIQUES ?

- UNHCR : <http://www.unhcr.org/fr/>
- OIM – Migration Data Portal : https://migrationdataportal.org/?i=stock_abs_&t=2017

- UNICEF - Child migration and displacement data (données pas disponibles en français en mai 2018) : <https://www.unicef.org/fr/>
- Eurostat - Statistiques sur l'asile : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Asylum_statistics/fr

- Statistiques nationales/locales : Pour trouver des statistiques plus détaillées sur votre cadre local/national, consultez les sites internet des institutions de l'ONU (UNHCR, UNICEF, OIM), des ministères (Ministère de l'Intérieur, du Travail, Affaires Sociales, etc.) et des autorités locales (municipalités/communes).

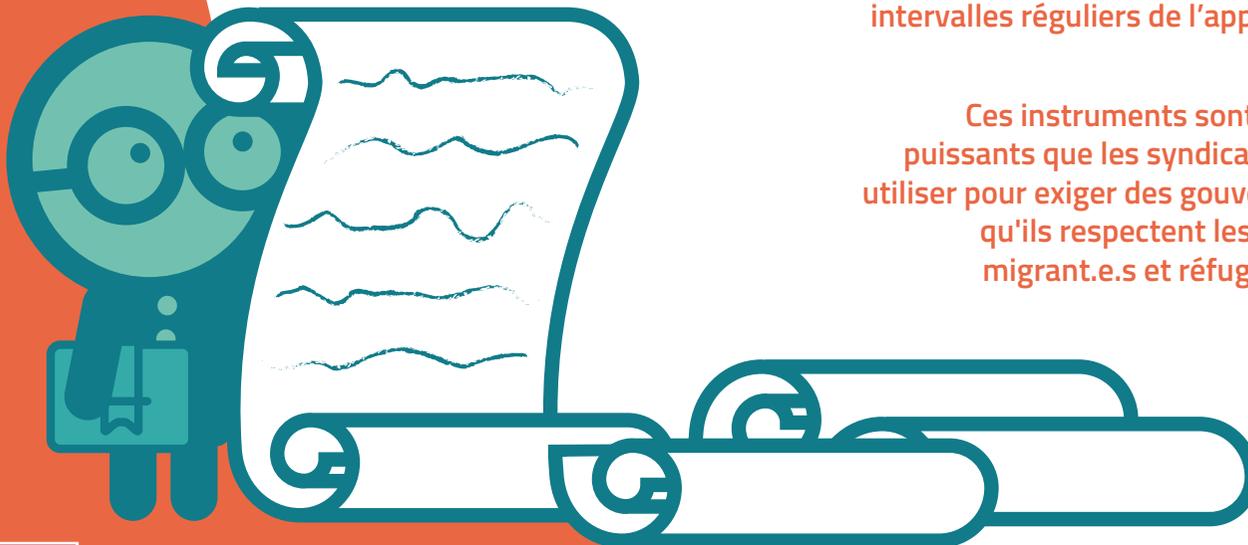
2- LES DROITS DES PERSONNES RÉFUGIÉES : instruments internationaux juridiques & politiques

Les droits humains sont universels et indivisibles. Les personnes changeant de pays ont des droits. En particulier, leur droit à l'éducation est garanti par de nombreux traités internationaux, cadres de politique mondiale, accords régionaux, etc.

De plus, les pays qui signent et ratifient un traité multilatéral s'engagent à promulguer et mettre en œuvre ses dispositions dans la législation et la pratique nationales et, dans de nombreux cas, à rendre compte à intervalles réguliers de l'application de celles-ci.

Ces instruments sont des outils puissants que les syndicats peuvent utiliser pour exiger des gouvernements qu'ils respectent les droits des migrant.e.s et réfugié.e.s dans leur pays.

- La [Déclaration universelle des droits humains de 1948](#) (DUDH) est considérée comme faisant partie du droit international coutumier et, à ce titre, s'imposant à tous les États. Les articles 13, 14 et 26 traitent de la liberté de mouvement, de l'asile et du droit à l'éducation.
- La [Convention des Nations Unies \(ONU\) de 1951 relative au statut des réfugiés et le Protocole de 1967](#) sont les principaux instruments juridiques relatifs aux réfugié.e.s et aux demandeurs.euses d'asile. L'article 22 garantit le droit à l'éducation.
- Le [Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels \(PIDESC\) de 1966](#) comprend des dispositions importantes relatives à l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels, y compris le droit à l'éducation (article 13).
- La [Convention internationale sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination Raciale \(CERD\) de 1969](#) engage les États à éliminer la discrimination raciale et à promouvoir la compréhension mutuelle. L'article 5 fait référence à l'obligation de garantir le droit à l'éducation et à la formation, sans distinction de race, de couleur, d'origine nationale ou ethnique.



- La [Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant \(CIDE\) de 1989](#) énonce les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des enfants. Les articles 28, 29 et 31 insistent sur le droit à l'éducation, à la culture et aux loisirs.
- Dans la [Convention internationale de 1990 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille \(ICRMW\)](#), l'article 30 traite du droit à l'éducation.
- La [Convention C97 sur les travailleurs migrants](#) et la [Convention sur les travailleurs migrants C143](#) de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) s'appliquent spécifiquement à la migration de main-d'œuvre, y compris les enseignant.e.s et le personnel éducatif en déplacement. En principe et sauf indication contraire, toutes les normes internationales du travail sont applicables aux personnes migrantes.
- Les [Objectifs de Développement Durable](#) (ODD) sont un ensemble de 17 objectifs que chaque gouvernement a convenu d'atteindre d'ici 2030. Dans le cadre de ces objectifs, les pays se sont engagés à atteindre un objectif en matière d'éducation : [ODD 4](#) - assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous à tout âge. Cela

s'applique explicitement aux personnes migrantes et réfugiées - comme indiqué dans « [Education 2030](#) », la feuille de route pour la réalisation de l'ODD 4 sur l'éducation de qualité.

- La [Déclaration de New York pour les Réfugiés et les Migrants de 2016](#) comprend plusieurs engagements liés à l'éducation (paragraphe 32, 39, 44, 57, 59, 79, 81, 82, 84).
- Un certain nombre d'accords régionaux relatifs aux droits humains se réfèrent également au droit à l'éducation : [Charte Africaine des Droits et du Bien-Être de l'Enfant](#) (Article XI), [Déclaration Américaine des Droits et Devoirs Humains](#) (Article XII) et [Convention Européenne des Droits de l'Homme](#) (article 2). La législation de l'Union Européenne (UE) comprend également des dispositions relatives au droit à l'éducation des demandeurs/euses d'asile et des ressortissant.e.s de pays tiers, comme la [Directive 2003/9/CE](#) du Conseil, la [Directive 2004/83/CE](#) du Conseil et [Directive 2008/115/CE](#) du Parlement européen et du Conseil.



À VOUS DE JOUER

1. Renseignez-vous sur d'éventuelles violations des droits humains des migrant.e.s et réfugié.e.s dans votre pays :

- Examinez les observations les plus récentes faites par les organes conventionnels de votre pays concernant la mise en œuvre des instruments internationaux connexes (voir le site Web du [Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme](#)).
- Documentez-vous sur la situation des droits des réfugié.e.s et migrant.e.s dans votre pays : voir par exemple les rapports annuels d'Amnesty International et Human Rights Watch ou de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui examine régulièrement les problèmes liés aux droits fondamentaux relatifs à la migration (en anglais).

À VOUS DE JOUER (SUITE)

2. Exigez le respect des droits par le gouvernement :

- Passez en revue les différents instruments énumérés ci-dessus et sélectionnez ceux applicables dans votre pays (vous pouvez trouver en ligne la liste des pays qui ont signé/ratifié chaque instrument). L'utilisation de leurs dispositions - et, le cas échéant, des rapports sur les violations décrites dans les sources susmentionnées - sensibilise le public aux droits des migrant.e.s et réfugié.e.s.

Saviez-vous qu'un organe de supervision, composé d'expert.e.s indépendant.e.s, surveille périodiquement la manière dont les pays respectent chaque traité des Nations Unies relatif aux droits humains (PIDESC, CERD, CIDE, ICRMW) ? Vous pouvez consulter le calendrier d'examen des pays à venir pour chaque instrument et, le cas échéant, vous renseigner sur les modalités afin de soumettre des rapports à l'organe compétent ([CESCR](#), [CERD](#), [CIDE](#), [CMW](#)).

Il existe également des moyens pour les syndicats de veiller à ce que les dispositions des conventions de l'OIT relatives aux travailleurs migrants soient reflétées dans la législation nationale. Ici encore, les gouvernements sont tenus de soumettre des rapports réguliers sur les conventions qu'ils ont ratifiées, et ils doivent consulter les partenaires sociaux

dans la préparation de leurs rapports à l'OIT, ce qui permet aux syndicats de faire part de leurs commentaires.

L'ODD 4 renouvelle l'engagement mondial pour une éducation de qualité pour tou.te.s et devrait être utilisé comme un autre moyen de demander des comptes à votre gouvernement :

- Découvrez ce que votre gouvernement a fait jusqu'ici pour élargir l'accès à l'éducation pour les migrant.e.s, réfugié.e.s et personnes déplacées à l'intérieur de votre pays. Plus d'informations sur l'ODD 4 [ici](#) (en anglais).
- Plaidez pour que les migrant.e.s et réfugié.e.s soient explicitement mentionné.e.s en tant que groupe cible lorsque votre gouvernement conçoit ses stratégies nationales de développement et ses plans pour la réalisation de l'ODD 4.
- Assurez-vous que votre gouvernement inclue les migrant.e.s et réfugié.e.s lors de la collecte de données sur les progrès et les défis liés à l'ODD 4. Plus d'informations sur les indicateurs de l'ODD 4 [ici](#).
- Trouvez des allié.e.s pour vous aider à faire pression sur votre gouvernement pour qu'il mentionne spécifiquement les migrant.e.s et réfugié.e.s lorsqu'il [rend compte des progrès effectués à l'ONU](#) (en anglais).

3. Insistez pour l'adoption des traités et conventions internationaux nécessaires

Certains des traités énumérés ci-dessus n'ont été signés et/ou ratifiés que par quelques Etats (en particulier les conventions relatives aux travailleurs/euses migrant.e.s). Si votre pays n'a pas ratifié un ou plusieurs des instruments susmentionnés, demandez à votre syndicat de plaider et de faire campagne pour que votre gouvernement ratifie ces instruments internationaux en suspens. Cela aidera à promouvoir les droits des migrant.e.s et réfugié.e.s dans votre pays et renforcera les instruments internationaux. Voir, par exemple, ce qui a été fait dans le cadre de la [Campagne Globale pour la Ratification de la Convention sur les Droits des Migrants](#) (en anglais).

3- ÉDUCATION POUR LES PERSONNES RÉFUGIÉES : identification des problèmes majeurs

L'éducation est la clé d'un développement durable et inclusif pour tou.te.s les membres de la société. C'est aussi un moyen puissant d'intégrer les nouveaux/elles arrivant.e.s. Néanmoins, les élèves et enseignant.e.s réfugié.e.s sont souvent confronté.e.s à des difficultés et obstacles importants lorsqu'ils/elles entrent dans le système éducatif hôte.

Quels sont les principaux problèmes sur lesquels les syndicats de l'éducation doivent agir ?



ACCÈS

La question de l'accès à l'éducation reste un défi majeur pour les enfants et jeunes déplacé.e.s de force dans de nombreux pays de transit et de destination où les seules possibilités d'éducation disponibles peuvent être fournies par des bénévoles ou des organisations non gouvernementales (ONG). Dans le monde, seulement la moitié des enfants réfugié.e.s et un.e adolescent.e sur quatre sont scolarisé.e.s. Dans certains cas, les procédures et les politiques de migration et d'asile peuvent être préjudiciables à l'accès des enfants et des jeunes à l'éducation (détention, règles de regroupement familial à travers les frontières, etc.). Les niveaux d'éducation hors scolarité obligatoire, tels que l'éducation de la petite enfance et l'enseignement supérieur, peuvent être particulièrement difficile d'accès.

DONNÉES

Dans de nombreux pays, il n'existe pas de statistiques distinctes sur l'inscription des enfants réfugié.e.s ou nouveaux/elles arrivant.e.s dans l'éducation. En l'absence de mécanismes systématiques de collecte de données et de suivi ciblant des groupes spécifiques (demandeurs/euses d'asile, réfugié.e.s, mineur.e.s non accompagné.e.s, nouveaux/elles arrivant.e.s, migrant.e.s de deuxième génération, etc.), il est difficile d'évaluer les véritables obstacles et défis de chaque population pour accéder à et compléter différents cycles d'éducation.

INCLUSION

Les nouveaux/elles arrivant.e.s ont tendance à être séparé.e.s dans de nombreux systèmes d'éducation. Ceci est préjudiciable à l'intégration et n'est pas nécessairement conforme à l'intérêt supérieur des élèves. Une évaluation holistique personnalisée - sanitaire, psychosociale et académique - des antécédents, des expériences et des compétences des élèves devrait toujours guider la mise en œuvre d'un plan d'éducation individuel et des mesures de soutien adéquates.

CADRE GLOBAL

Les processus d'intégration scolaire des nouveaux/elles arrivant.e.s peuvent varier considérablement d'un établissement à l'autre. Très souvent, il n'existe pas de mécanisme de suivi systématique pour soutenir les pratiques locales et coordonner les différents acteurs, secteurs et niveaux politico-administratifs impliqués dans l'accueil, l'inclusion et l'éducation des élèves nouvellement arrivé.e.s.

DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL

Des possibilités de formation dans des domaines tels que la communication non-verbale, la pédagogie interculturelle et la gestion des environnements multiculturels devraient être mises à la disposition du personnel administratif et enseignant pour permettre aux écoles de prendre en compte la diversité. Les profils spécialisés (soutien psychologique, médiation culturelle, soutien de la langue seconde et maternelle) manquent également pour soutenir les efforts déployés par les écoles pour répondre aux besoins spécifiques des nouveaux/elles arrivant.e.s. Dans la plupart des pays, les enseignant.e.s déplacé.e.s n'ont pas la possibilité de s'intégrer dans le système d'enseignement du pays d'accueil (pas d'équivalence des qualifications, pas de parcours de formation accélérés).

RESSOURCES

La mise en place d'un soutien spécifique pour faciliter l'intégration des nouveaux/elles arrivant.e.s dans l'éducation nécessite des ressources supplémentaires. Dans certains cas, une répartition/un niveau inadéquat des ressources peut nuire à une éducation de qualité, en raison de la taille des classes, des pénuries de personnel, du manque de supports pédagogiques adaptés, etc. Les écoles sont également confrontées à des opportunités de financement à court terme et fragmentées, qui ne sont pas adaptées à leurs besoins et empêchent toute planification de long terme.



EN SAVOIR PLUS SUR LES DIFFICULTÉS LIÉES À L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉ.E.S ET MIGRANT.E.S DANS L'ÉDUCATION

L'IE a collaboré avec des organisations dans plusieurs pays et a commandé des études (en anglais) pour identifier les obstacles et les défis liés à l'intégration des réfugié.e.s et nouveaux/elles arrivant.e.s dans l'éducation :

[Education: Hope for Newcomers in Europe](#), par Nihad Bunar (Ed.), 2018.

[Investing in the crisis: Private participation in the education of Syrian refugees](#), par Francine Menashy et Zeena Zakharia, 2017.

[Getting Teacher Migration and Mobility Right](#), par Marie-Louise Caravatti, Shannon McLeod Lederer, Allison Lupico et Nancy Van Meter, 2014.

[Education for refugee and asylum seeking children in OECD countries. Case studies from Australia, Spain, Sweden and the UK](#), par Paloma Bourgonje, 2010.

AUTRES SOURCES (EN ANGLAIS)

[Current migration situation in the EU: Education](#) Agence des droits fondamentaux de l'UE, 2017.

[Missing Out: Refugee Education in Crisis](#), UNHCR, 2016.

[No more excuses: Provide education to all forcibly displaced people](#) Rapport mondial de suivi de l'éducation (GEM) / UNESCO-UNHCR, 2016.

[Helping immigrant students to succeed at school – and beyond](#) Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2015.



À VOUS DE JOUER

Consultez ces sources pour découvrir lesquels de ces défis/problèmes majeurs s'appliquent à votre pays. Regardez s'il existe des études supplémentaires analysant les difficultés et les obstacles liés à l'accès des réfugié.e.s et migrant.e.s à l'éducation dans votre cadre local/national.



Invitez les enfants réfugié.e.s à exprimer les difficultés auxquelles ils/elles ont été confronté.e.s lors de leur entrée dans le système d'éducation d'accueil

Le National Education Union (NEU) au Royaume-Uni a produit une série de courts-métrages inspirants dans lesquels des enfants et jeunes réfugié.e.s racontent leurs expériences dans une école au Royaume-Uni.

Chaque clip se concentre sur un aspect différent de l'intégration des nouveaux/elles arrivant.e.s à l'école. Les vidéos sont classées en trois catégories :

ÊTRE INCLUS

«Sois à leurs côtés»

«Tout le monde dit "Salaam", même les enseignant.e.s»

«Laissez vos sentiments s'exprimer»

ENTRER DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF BRITANNIQUE

«Un élève de confiance m'a fait visiter»

«Tout est possible»

ÊTRE UN.E ÉLÈVE RÉFUGIÉ.E

«J'aime vraiment apprendre»

«Reste fort»

Les vidéos sont disponibles sur le [site web du NEU](#) (en anglais), accompagnées de notes pédagogiques. Elles invitent le personnel scolaire à utiliser les clips pour réfléchir aux bonnes pratiques existant dans leur établissement/collège et envisager collectivement l'accueil des enfants et jeunes réfugié.e.s.





À VOUS DE JOUER

Face aux nombreuses difficultés auxquelles sont confronté.e.s les nouveaux/elles arrivant.e.s et réfugié.e.s pour accéder à une éducation de qualité, les syndicats peuvent jouer un rôle clé dans leur cadre local/national pour améliorer la situation. La plupart des problématiques relèvent du dialogue social et des activités quotidiennes de plaidoyer des syndicats. Cette ressource fournit des conseils concrets pour appuyer les syndicats et les représentant.e.s disposé.e.s à relever certains de ces défis et, ce faisant, contribuer à offrir un avenir meilleur aux enfants et familles réfugié.e.s.

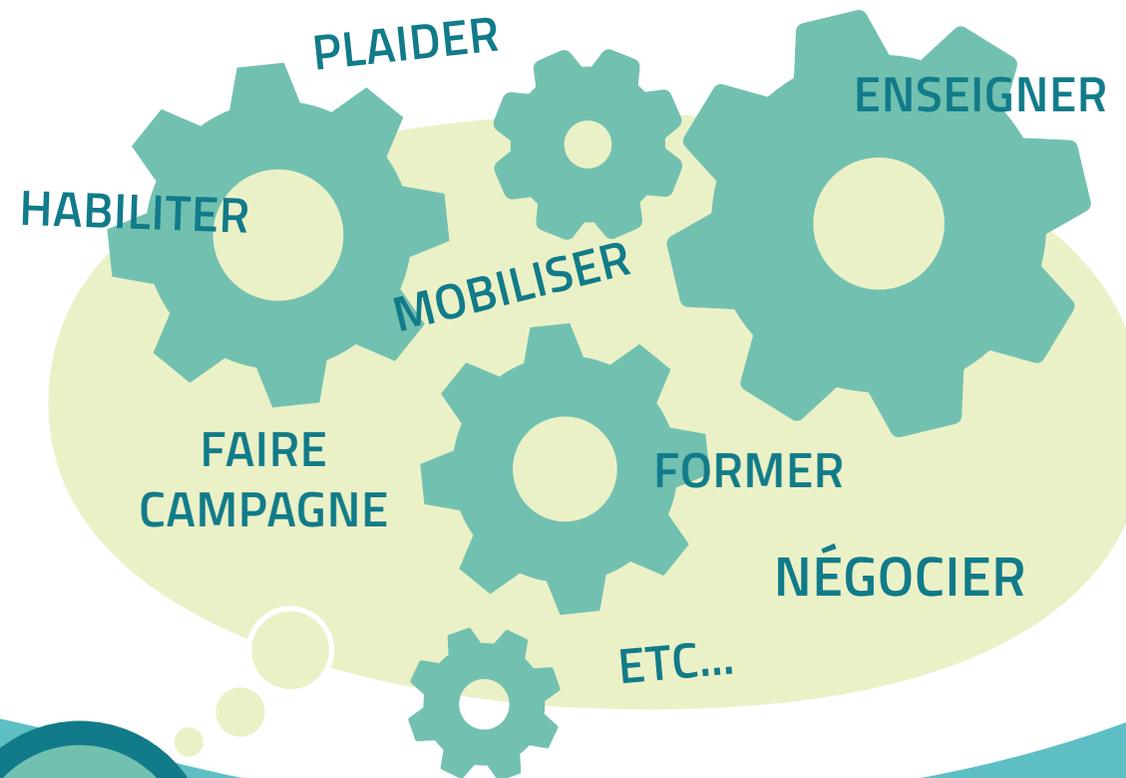


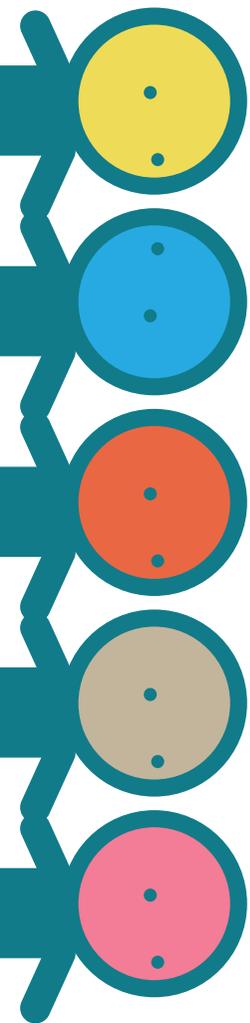
4- Les syndicats de l'éducation à l'avant-garde

Le mouvement syndical est guidé par les principes des droits humains, de démocratie et de justice sociale. L'état de droit, l'égalité et l'éducation visent à permettre aux personnes, à chaque stade de leur vie, d'atteindre leur plein potentiel. Pour cette raison, les syndicats de l'éducation ont un rôle clé à jouer dans la promotion des droits des réfugié.e.s et migrant.e.s et dans la garantie qu'ils aient accès à une éducation de qualité et à des opportunités d'emploi dans le secteur de l'éducation. Depuis de nombreuses années, l'IE fait progresser les droits des élèves et enseignant.e.s migrant.e.s dans le monde entier et soutient les actions de ses affiliés dans ce domaine.

Que peuvent faire les syndicats ?

Les syndicats de l'éducation du monde entier sont engagés dans la promotion des droits des migrant.e.s et réfugié.e.s à travers diverses actions.





Cadre stratégique de l'IE

Les Congrès mondiaux de l'IE ont adopté plusieurs résolutions au fil des années en ce qui concerne les migrant.e.s et réfugié.e.s :

- Résolution sur le droit à l'éducation des populations déplacées et des enfants réfugiés et apatrides (2015)
- Résolution sur la migration, la diversité sur le lieu de travail et le racisme (2015)
- Résolution sur la migration et la mobilité enseignante (2011)
- Résolution sur les enfants de réfugiés et demandeurs d'asile (1998)

Suite à l'adoption des résolutions du Congrès mondial de 2015 et à l'examen de la situation des réfugié.e.s et populations déplacées dans le monde, le Bureau exécutif de l'IE est allé plus loin. Il a élaboré un document de référence sur les personnes déplacées, réfugiés, migrants,

enfants apatrides et leurs familles. Le document identifie les domaines de travail prioritaires et conduit à l'adoption d'une stratégie quadriennale comprenant un plan d'action détaillé et un calendrier pour 2016-2019.

Une conférence mondiale à Stockholm en 2016 a réuni des représentant.e.s des syndicats de l'éducation et des partenaires extérieur.e.s pour discuter de l'éducation des réfugié.e.s et migrant.e.s et promouvoir leurs droits. Ses recommandations fournissent des indications pour les actions syndicales au niveau mondial, national et local.

Le rapport (en anglais) et les recommandations issues de la conférence sont disponible en ligne.



EN SAVOIR PLUS SUR LES ACTIONS DES SYNDICATS

Le portail de l'IE, www.education4refugees.org, présente des exemples d'actions et de ressources développées par les syndicats du monde entier pour promouvoir les droits des migrant.e.s et réfugié.e.s.

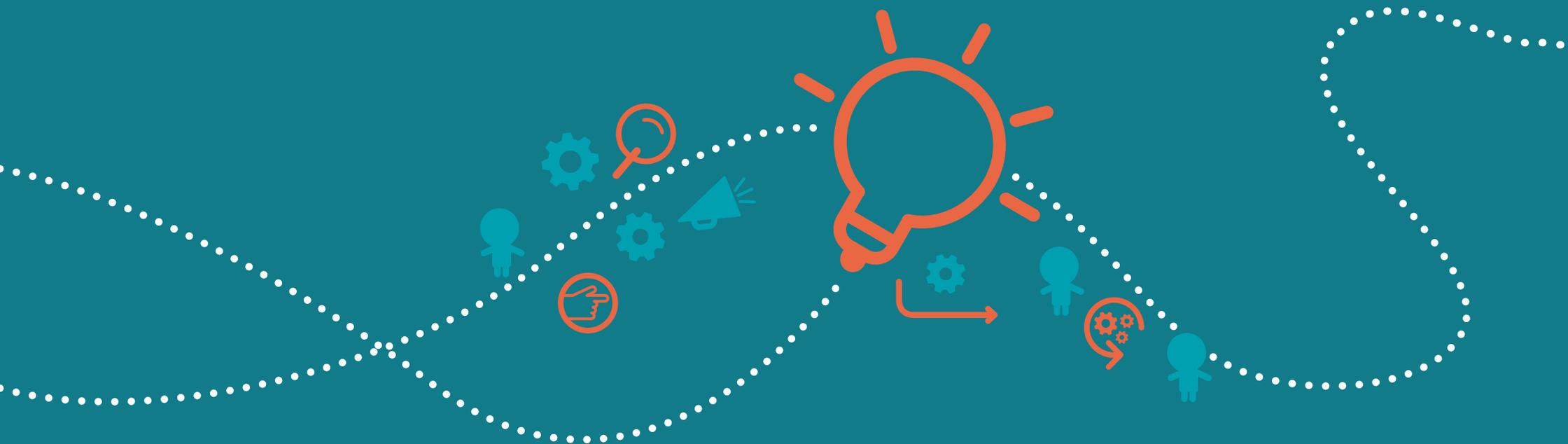


À VOUS DE JOUER

ÉTAPE 0 :

Avant de commencer à réfléchir à un plan d'action, prenez le temps d'analyser la situation dans laquelle vous allez opérer :

- Sur la base des informations communément disponibles, comment décririez-vous la situation actuelle en ce qui concerne les migrant.e.s et réfugié.e.s dans l'éducation : positive, négative, thématique, conflictuelle,... ?
- Comment les différents acteurs se positionnent-ils en matière de migration et d'éducation : le gouvernement, les autorités locales, l'opinion publique, les médias, les communautés scolaires, etc ?
- Jusqu'à présent, quel rôle ont joué les syndicats et le personnel éducatif dans votre environnement local/ national sur ces questions ?



Boite à outils

À présent, réfléchissez aux mesures concrètes que vous pouvez prendre pour améliorer la situation des droits des réfugié.e.s et migrant.e.s dans votre cadre local/national. Dans cette section, vous trouverez un guide par étapes pour développer une approche méthodique et collective.

1- Concevez un plan

La conception d'un plan d'action vous aidera à agir de manière stratégique pour aborder les problèmes liés à l'intégration des migrant.e.s et réfugié.e.s dans l'éducation.

a) Analysez le cadre juridique et les politiques nationales

Dans la section précédente, vous avez été invité.e à réfléchir sur les droits des migrant.e.s et réfugié.e.s dans votre environnement local/national sur la base d'informations accessibles au public. Maintenant que vous vous apprêtez à agir, vous devez développer une meilleure compréhension des principaux défis auxquels sont confronté.e.s les communautés locales et migrant.e.s/réfugié.e.s en ce qui concerne l'intégration dans l'éducation.

Un bon point de départ est d'analyser le cadre juridique et les politiques spécifiques applicables dans votre pays.

Cela vous permettra d'identifier les écarts entre la pratique et la théorie ainsi que les écarts entre les politiques nationales et les normes et accords internationaux (Cf. section 2 dans l'introduction de cette boîte à outils, p. 8).



LISTE D'ÉLÉMENTS À EXAMINER

- Comment est garanti le droit à l'éducation pour les enfants nouvellement arrivé.e.s dans votre pays ? Y a-t-il eu des changements récents au cadre légal ? Y a-t-il des lacunes ?
- Les autorités locales/nationales ont-elles mis en place des mesures/programmes spécifiques pour promouvoir l'éducation des nouveaux/elles arrivant.e.s ? Des fonds supplémentaires ont-ils été alloués pour cela ?
- Des bourses sont-elles disponibles pour permettre aux réfugié.e.s de poursuivre leurs études, en particulier en dehors de la scolarité obligatoire ?
- Des mesures ont-elles été prises pour faciliter l'intégration des enseignant.e.s réfugié.e.s/migrant.e.s et du personnel éducatif ?



En Suède, une formation accélérée a été mise en place pour les enseignant.e.s réfugié.e.s

À l'automne 2016, cinq universités suédoises ont offert un nouveau cours aux enseignant.e.s nouvellement arrivé.e.s.

L'initiative fait partie d'un programme de formation Fast Track lancé par le gouvernement suédois pour aider les nouveaux/elles migrant.e.s ayant des qualifications professionnelles de leur pays d'origine à trouver un emploi dans les secteurs où il y a actuellement une pénurie de travailleurs. Le cours combine l'étude théorique et l'apprentissage de la langue suédoise à l'université avec un stage de 26 semaines dans un collège ou école maternelle. Il est également partiellement délivré en arabe, de sorte que les enseignant.e.s nouvellement arrivé.e.s puissent acquérir une compréhension du système scolaire suédois le plus rapidement possible. Le système accéléré signifie que ces nouveaux/elles arrivant.e.s peuvent acquérir une expérience de travail, et éventuellement le plein emploi, en peu de temps.

b) Cherchez des preuves

L'établissement de preuves et informations solides joue un rôle central dans le renforcement et l'orientation stratégique du travail des syndicats en faveur des droits des migrant.e.s et réfugié.e.s. Les sources statistiques et de recherche existantes (voir les sections ci-dessus) peuvent être suffisantes pour identifier les principaux défis et les domaines d'action prioritaires dans ce domaine. Vous pourriez aussi envisager de recueillir vos propres preuves, en effectuant ou en commandant des recherches sur les aspects qui nécessitent une enquête plus approfondie.

RECHERCHE ÉTAPE PAR ÉTAPE

I - LA PHASE DE REMUE MÉNINGE

Questions clés à poser :

Que voulez-vous savoir exactement ?
Pourquoi voulez-vous le savoir ?
Qui ciblez-vous ?

Éléments à prendre en compte :

Politique du syndicat, consultations, partenariats, budget, portée/échelle, produit de recherche final, calendrier, aspects contractuels, lancement.

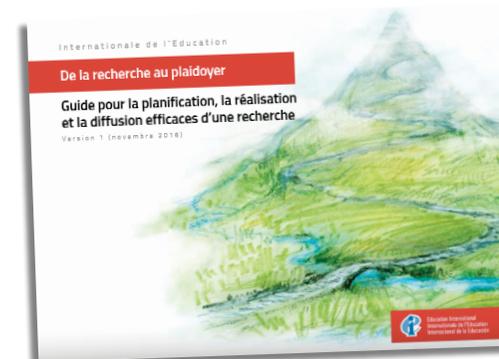
II - LE PROCESSUS DE RECHERCHE

- Examen de la documentation (Cf. section 3 dans l'introduction de cette boîte à outils, p. 12)
- Collecte des données : enquête(s), entrevues, groupes de discussion, visites de terrain...
- Analyse des données
- Rédaction du rapport
- Diffusion et utilisation des résultats pour la poursuite des travaux

SUGGESTION :

Pour plus d'informations et de conseils, consultez la boîte à outils de l'IE :

[«Guide pour la planification, la réalisation et la diffusion efficaces d'une recherche».](#)



c) Prenez position

En développant des activités en faveur des droits des migrant.e.s et réfugié.e.s, il est important que les syndicats développent leur propre cadre de politiques. Cela permettra à l'organisation de définir et diffuser ses positions sur ces questions. C'est également une étape fondamentale dans l'engagement des organes directeurs de l'organisation et de tou.te.s les membres afin d'obtenir un mandat clair pour l'action.



Les syndicats prennent position sur les droits des personnes migrantes et réfugiées

Les syndicats de l'éducation choisissent différents moyens de se positionner en faveur des droits des migrant.e.s et réfugié.e.s :

- L'Independent Education Union (IEU/Australie) a publié une déclaration conjointe avec plus de 200 organisations caritatives, communautaires et locales.
- Le NEU-NUT (Angleterre et Pays de Galles) a répondu à une enquête du groupe parlementaire multipartite du gouvernement britannique.
- La Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (GEW/Allemagne) a mis un accent particulier sur la question de l'inclusion à son congrès national.
- La Fédération américaine des enseignants (AFT/USA) a adopté une résolution sur la « crise des migrants ».
- Trois confédérations syndicales italiennes - Confederazione Generale Italiana del Lavoro (CGIL), Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori (CISL) et Unione Italiana del Lavoro (UIL) - ont publié une lettre ouverte sur la situation des mineur.e.s non accompagné.e.s à l'occasion de la Journée Mondiale du Réfugié.

d) Développez un plan d'action

Votre plan d'action détaillé est le moyen le plus efficace d'organiser la promotion du droit à l'éducation pour les personnes réfugiées et migrantes.

APPROCHE ÉTAPE PAR ÉTAPE

1. Posez les fondations

a. Consultez et instaurez un processus de planification participative

- I. Adhérent.e.s et militant.e.s du syndicat
- II. Bénéficiaires : écoles et communautés de réfugié.e.s

b. Effectuez un état des lieux

- I. Actions passées et présentes (les vôtres et celles des autres) : erreurs, succès, lacunes, domaines à améliorer
- II. Problèmes majeurs : quels sont-ils ? Depuis quand ? Qui est touché ? Quels besoins devraient être privilégiés ?

2. Définissez des objectifs réalistes, en relation avec les besoins prioritaires identifiés ci-dessus

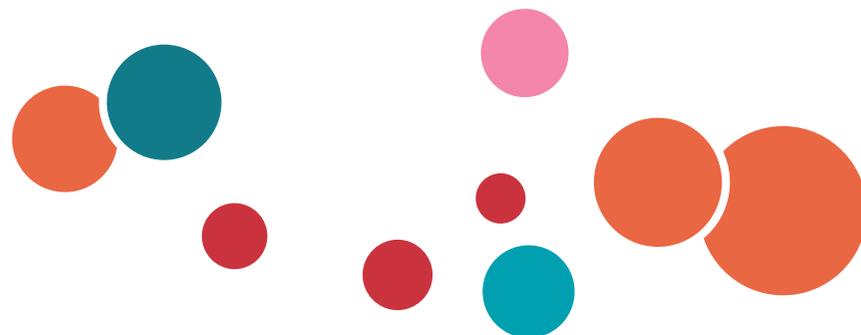
3. Identifiez les actions qui vous aideront à atteindre vos objectifs

4. Recensez les partenaires possibles pour collaborer et contactez-les

5. Définissez un plan de travail détaillé pour la mise en œuvre : que faut-il faire, quand et qui le fait ?

6. Estimez les ressources humaines et financières nécessaires pour mener à bien chaque activité et concevez un budget détaillé pour le plan d'ensemble

7. Définissez comment vous communiquerez les résultats de vos activités pour faire avancer vos objectifs et sensibiliser le public



2 - Plaidez pour les droits des personnes réfugiées

En fonction des problèmes que vous avez identifiés, vous pourriez décider de concentrer vos efforts sur des changements de politiques au niveau local et/ou national. Le plaidoyer est un concept général décrivant un processus d'influence en vue d'obtenir des changements. Il peut impliquer différentes stratégies et actions.



À VOUS DE JOUER

Pour développer des activités de plaidoyers réussies, considérez une variété d'aspects :

1. **Qu'est-ce qui doit changer** (objectif de plaidoyer) ?
2. **Qui devez-vous influencer pour que ce changement se produise** (analyse des parties prenantes) ?
3. **Comment pouvez-vous influencer ces acteurs ?**

Selon vos réponses, vos actions de plaidoyer peuvent être une combinaison de différentes choses en fonction de vos ressources et de vos moyens d'action disponibles (dans quelle mesure êtes-vous sûr de pouvoir réellement faire la différence - qu'est-ce qui serait le plus réaliste ?). Les actions de plaidoyer possibles incluent :

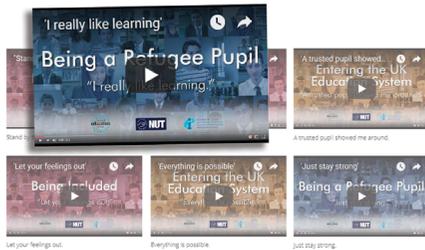
- Constituer des preuves sur ce qui doit changer et diffuser les résultats (Cf. section 1.b, p. 19)
- Influencer la prise de décision en matière de politiques et lobbying.
- Donner la parole et mobiliser les personnes touchées par les problèmes : enseignant.e.s et personnel scolaire, élèves et/ou enseignant.e.s réfugié.e.s, etc.
- Faire campagne dans et sensibiliser les communautés locales
- Créer des alliances



a) Conseils pour faire passer vos messages

Une fois que vous avez défini le type d'actions que vous souhaitez entreprendre, il est important **d'élaborer des messages puissants et de les communiquer.**

Les messages forts font appel aux émotions.



Diffusez des histoires personnelles sur les réfugié.e.s et migrant.e.s pour montrer qu'il y a des humains derrière les statistiques. Utilisez la voix du personnel de l'école et des communautés qui sont directement touchées par ce problème.

Exemple : les clips vidéo de NEU-NUT donnent la parole aux enfants réfugié.e.s entrant dans le système éducatif britannique.

Vous pouvez également adopter des stratégies de communication pour développer l'empathie avec les personnes réfugiées et migrantes.

Exemple : FECCOO invite les élèves à se mettre à la place des réfugié.e.s.



mettre à la place des réfugié.e.s.



Changer le discours :
La migration et le déplacement forcé sont toujours

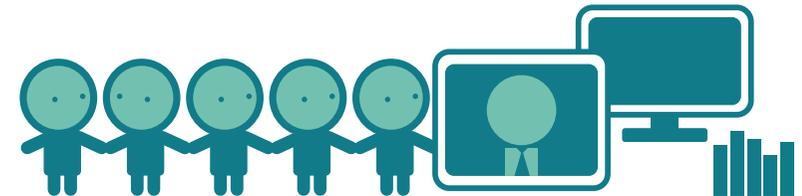
présentés comme un phénomène négatif et les migrant.e.s/réfugié.e.s comme des victimes. Mettez en évidence le potentiel des réfugié.e.s et migrant.e.s, parlez de leur résilience et de leur contribution à l'éducation et à la société dans son ensemble.

Exemple : Campagne #1DayWithoutUs au Royaume-Uni.

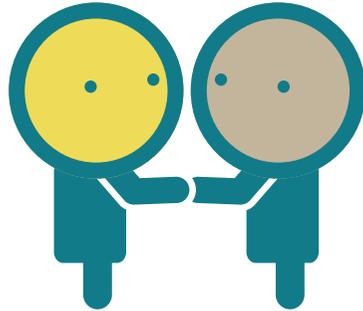
UTILISEZ LES MÉDIAS !

Les médias sont très influents quand il s'agit de façonner l'opinion publique. Il est donc fondamental que vous les utilisiez pour diffuser des messages alternatifs sur la migration et les réfugié.e.s.

- Rédigez des communiqués de presse chaque fois que vous organisez une activité
- Partagez des histoires personnelles au moyen d'entretiens et témoignages : enseignant.e.s, élèves, parents, etc.
- Identifiez les journalistes au-delà des spécialistes de l'éducation, ceux qui couvrent les questions de migration/réfugié.e.s, et invitez-les à vos activités/événements
- Attirez l'attention en mettant en évidence des faits nouveaux ou surprenants, des histoires frappantes, des témoignages émouvants, etc.



b) Influencez les politiques



Les syndicats de l'éducation sont des organisations basées sur l'adhésion. Ils représentent le personnel éducatif de première ligne qui accueille les nouveaux/elles arrivant.e.s dans les écoles. Ainsi, vous êtes bien placé.e pour vous engager de manière proactive avec les autorités compétentes en utilisant des politiques solides basées sur des preuves pour répondre aux besoins réels. En consultant les membres, les syndicats peuvent avoir une compréhension directe de la situation des écoles et du personnel sur le terrain. Le dialogue social et la négociation collective sont des activités essentielles pour tous les syndicats de l'éducation, et la promotion d'une intégration réussie des personnes migrantes et réfugiées dans l'éducation pourrait figurer parmi les objectifs de ces négociations.



En Finlande, le «Compas d'intégration» de L'Opetusalan Ammattijärjestö (OAJ) contient des propositions pour faire progresser l'intégration via l'éducation.

«Notre syndicat veut promouvoir le multiculturalisme et la tolérance en Finlande, prendre ses responsabilités au niveau mondial et soutenir les enseignant.e.s dans l'éducation multiculturelle. Les immigrant.e.s sont arrivé.e.s en Finlande en nombre important il y a 20-25 ans et se sont installé.e.s principalement dans les grandes villes. Cependant, depuis la « crise des réfugiés » de l'automne 2015, les politiques d'immigration sont devenues plus problématiques pour l'ensemble du pays.

Nous avons décidé de faire des propositions pour le gouvernement et les municipalités afin de faire progresser l'intégration via l'éducation. Les propositions concernent tous les niveaux d'éducation, depuis l'éducation de la petite enfance jusqu'à celle des adultes, en mettant fortement l'accent sur l'enseignement du finnois ou du suédois, les langues officielles de la Finlande.

Avec cette [publication](#) "Le compas d'intégration" (en anglais), nous nous sommes adressés au gouvernement et aux décideurs finlandais, au Conseil National Finlandais de l'Education, au Ministère de l'Education et de la Culture, aux départements locaux de l'éducation et bien sûr aux enseignant.e.s.

Nous voulons également défendre la formation des enseignant.e.s. Nous avons activement recueilli des informations auprès des enseignant.e.s sur leurs pratiques, leurs expériences et les défis qu'ils/elles ont rencontrés. Nous voulions porter ces problématiques dans le débat public et soutenir les enseignant.e.s dans leur travail avec les immigré.e.s.» Päivi Lyhykäinen, Conseillère spéciale de l'OAJ pour l'éducation.



À VOUS DE JOUER

- Quels sont les acteurs en charge de la politique que vous voulez changer ?
- Où pouvez-vous avoir le plus d'impact ?
- Êtes-vous capable de formuler des propositions de politiques ? De quoi avez-vous besoin pour y arriver ?
- Y a-t-il des processus de consultation en matière de politiques auxquels vous pouvez répondre ? Pouvez-vous avoir accès aux projets de documents de politique et les commenter ?
- Pouvez-vous fournir des preuves pour appuyer vos positions ? Ou pour contester la politique actuelle ?
- Qui sont les autres acteurs essayant d'influencer ces politiques ? Y a-t-il des synergies possibles ?

c) Mobilisation et campagne

Faire campagne pour l'éducation des personnes réfugiées et migrantes et mobiliser la communauté élargie vous aide à accroître votre audience et à sensibiliser le public aux droits des migrant.e.s. Cela met également en avant le rôle des syndicats de l'éducation en tant qu'acteurs fixant l'agenda politique et influençant la direction du débat public.

Les campagnes peuvent prendre différentes formes en fonction de votre objectif et des personnes que vous souhaitez cibler et mobiliser : marches et rassemblements, événements/spectacles publics, campagnes en ligne, pétitions et lettres ouvertes, etc.

Si vous voulez réussir dans vos activités de campagne, vous devez construire des alliances et mobiliser des partenaires.

Vous trouverez des alliés naturels au sein de la communauté éducative, parmi les parents et les élèves.

 La Federación de Enseñanza de Comisiones Obreras (FECCOO) développe des activités de sensibilisation avec les communautés locales

À Mislata (Valence, Espagne), au cours de l'année scolaire 2016-17, le syndicat a collaboré avec une école locale, IES La Morería, dans le cadre d'une initiative de séance photos. Les élèves ont eu l'occasion de réfléchir sur ce que cela faisait être d'être un.e réfugié.e, de mettre un gilet de sauvetage et d'essayer d'exprimer ce qu'ils/elles ressentiraient s'ils/elles devaient fuir leur foyer et leur pays, risquer leur vie et tout abandonner, y compris des expériences scolaires difficilement transposables. Grâce à cette activité, les élèves ont pu s'informer, réfléchir et débattre des droits des réfugié.e.s et personnes déplacées de force. L'ensemble de la communauté scolaire a participé et l'équipe du projet met actuellement en œuvre des activités similaires en dehors de l'école, afin de multiplier son impact sur la communauté locale élargie.

 Construire de nouvelles alliances

Vous devriez également identifier les partenaires potentiels "au-delà des sphères habituelles et thématiques strictement liées à l'éducation :

- En Italie, UIL-Scuola a signé un protocole d'accord avec le bureau du **UNHCR**.
- Au Royaume-Uni, l'Association Nationale des Syndicats Enseignants (NASUWT) a établi un partenariat avec **Citizens UK**, une organisation de la société civile spécialisée dans l'action communautaire.
- En Australie, le Syndicat National de l'Education Tertiaire (NTEU) s'est associé au **réseau Academics for refugees**.
- En Allemagne, la branche de l'État de Brême de GEW collabore avec le conseil local des réfugié.e.s (**Flüchtlingsrat Bremen**).



3 - Habilitiez et soutenez les communautés scolaires

L'un des principaux objectifs des syndicats est de fournir des services aux membres et de renforcer la profession. Le personnel administratif et enseignant est en première ligne lorsqu'il s'agit d'intégrer les nouveaux/elles arrivant.e.s dans l'éducation et ils/elles doivent être soutenu.e.s dans cette tâche. Les faits montrent que le développement professionnel du personnel est essentiel pour préparer les écoles à accueillir les enfants nouvellement arrivé.e.s dans les meilleures conditions possibles. Partout dans le monde, les syndicats ont joué un rôle clé pour soutenir les écoles et le personnel afin de créer un environnement favorable et de construire des ponts avec toutes les familles et l'ensemble de la communauté.

a) Développement professionnel

Dans de nombreux pays, les syndicats contribuent de manière significative à la conception et parfois à la mise en œuvre de programmes de formation initiale et continue destinés au personnel administratif et enseignant.



LISTE D'ÉLÉMENTS À EXAMINER

- Les programmes de formation initiale des enseignant.e.s fournissent-ils les connaissances et les compétences nécessaires pour intégrer les nouveaux/elles arrivant.e.s dans l'éducation ?
 - Gestion de la salle de classe
 - Évaluation
 - Compétences et supports pédagogiques
 - Compétences linguistiques
- Des possibilités de formation continue axées sur l'enseignement et l'intégration des nouveaux/elles arrivant.e.s sont-elles offertes à toutes les catégories de personnel de l'établissement ?
 - Enseignant.e.s
 - Personnel administratif
 - Personnel de soutien à l'éducation
 - Travailleurs/euses sociaux
 - Psychologues
- Des filières de formation accélérée et des procédures de reconnaissance spéciales sont-elles disponibles pour les enseignant.e.s migrant.e.s et réfugié.e.s ayant des qualifications acquises dans leur pays d'origine ?





UIL-Scuola développe un programme de formation pilote pour soutenir les enseignant.e.s et le personnel administratif

En Italie, UIL-Scuola, en collaboration avec son institut de formation et de développement professionnel, l'Istituto per la Ricerca Accademica, Sociale ed Educativa (Irase), a mis au point des programmes de formation continue pour le personnel administratif et enseignant travaillant dans le pré-primaire, primaire et secondaire, ainsi que les centres d'apprentissage pour adultes accueillant un nombre important de mineur.e.s non accompagné.e.s et jeunes réfugié.e.s.

Au niveau pré-primaire et primaire, un module de 30 heures met l'accent sur la mise en place de « commissions d'accueil » au niveau de l'école - ces commissions comprennent du personnel administratif et des enseignant.e.s bénéficiant d'une formation linguistique et d'outils administratifs multilingues. Des activités de tutorat ont également été développées pour les enseignant.e.s accueillant un grand nombre d'enfants migrant.e.s dans leur classe, pour développer l'apprentissage/soutien entre pairs et fournir un espace pour discuter des difficultés et du «stress» interculturel. Le projet a également testé l'intervention de médiateurs/trices culturel.le.s qui pourraient établir des relations de confiance avec les communautés et les familles migrantes. Au cours de la deuxième phase du projet, les enseignant.e.s ont été formé.e.s pour enseigner l'italien en tant que seconde langue et adapter leurs méthodes d'enseignement aux élèves non-natif/ve.s. Enfin, la troisième phase du projet consistait en des activités en classe, en s'appuyant sur les résultats des phases précédentes.

Au niveau secondaire, les enseignant.e.s ont bénéficié d'une formation de 30 heures pour développer leur compréhension des environnements multiculturels et expérimenter des modèles et stratégies pédagogiques pour améliorer l'évaluation initiale et l'intégration des nouveaux/elles arrivant.e.s.

Dans les centres d'apprentissage pour adultes, les activités de formation et de tutorat ont porté sur les défis liés à la communication interculturelle et interreligieuse, pour faciliter l'interaction entre les élèves et les enseignant.e.s dans la classe.

SOUTIEN LINGUISTIQUE POUR LES RÉFUGIÉ.E.S ADULTES : UNE RESSOURCE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe a mis au point une ressource disponible en 7 langues (anglais, français, néerlandais, allemand, grec, italien et turc) conçue pour aider les organisations et personnes qui fournissent un soutien linguistique aux réfugié.e.s adultes. La ressource comprend différents instruments qui peuvent être téléchargés et adaptés pour répondre aux besoins de différents contextes :



<https://www.coe.int/fr/web/language-support-for-adult-refugees/home>



En Allemagne, Le GEW favorise l'intégration des enseignant.e.s réfugié.e.s

«Au niveau de l'Etat, les branches du GEW à Hambourg et à Berlin ont mis en place des programmes de soutien pour l'intégration professionnelle des enseignant.e.s réfugié.e.s.

Le programme de parrainage de réfugié.e.s à Hambourg est intitulé «Ici pour participer !» et vise à rassembler les membres des syndicats et enseignant.e.s réfugié.e.s pour faciliter les échanges professionnels et la coopération. Il s'adresse aux réfugié.e.s dans différentes langues et fournit des informations et des contacts de références concernant la reconnaissance des diplômes étrangers et permis de travail en Allemagne. Des événements d'information ont été organisés.

À Berlin, la branche du GEW a mis en place un projet similaire baptisé «Peer-Up». Il invite régulièrement ses membres à mettre en place un réseau de parrainage avec des réfugié.e.s qualifié.e.s souhaitant travailler dans le secteur de l'éducation.»

Vogel D. et Stock, E. (2017). *Opportunities and Hope Through Education : How German Schools Include Refugees*

b) Outils et ressources

Grâce à l'interaction avec les communautés scolaires, les communautés locales et immigrées, les militant.e.s syndicaux et activistes locaux peuvent avoir un effet multiplicateur en termes de promotion de la compréhension mutuelle, de lutte contre la xénophobie et les récits hostiles aux migrant.e.s. Les syndicats peuvent développer des ressources et des plateformes où les enseignant.e.s trouvent un soutien pour aborder les aspects liés à la migration et au déplacement forcé avec leurs élèves..



EXEMPLES D'ACTIVITÉS

- Ateliers artistiques utilisant des supports non verbaux : danse, musique, peinture, théâtre
- Atelier de cuisine
- Concours de poésie
- Cercles de littérature
- Clubs de cinéma

IDÉE

Pour maximiser l'impact de ces activités, **ouvrez-les à la communauté locale** : familles migrantes et locales, organisations communautaires, municipalités, ONG locales, etc. Le cas échéant, vous pouvez organiser une fête publique, un spectacle de rue pour ouvrir les activités au public lorsque cela est possible.

THÈMES MAJEURS SUR LESQUELS SENSIBILISER LES ÉLÈVES

- Contester le discours de la « crise » des réfugié.e.s : **faits et chiffres réels**
- Les réfugiés et migrants ont des **droits** protégés par le droit international
- **Réfugié.e.s et migrant.e.s** : la complexité des facteurs à l'origine des flux migratoires
- La **contribution positive** des migrant.e.s et réfugié.e.s à la société : exemple de prix Nobel, etc.
- **Histoire de l'émigration** des pays développés (Irlande, Italie, etc.)

Le livret de SNUipp-FSU combat les préjugés contre les migrant.e.s pour les enfants du niveau élémentaire

Le syndicat français SNUipp-FSU représentant le personnel de l'éducation pré-primaire et primaire, a collaboré avec l'ONG «Solidarité Laïque» et l'association nationale des parents, FCPE, pour développer un livret adapté aux enfants, intitulé «*Nous sommes avant tout des enfants : stop aux idées reçues sur les enfants et les personnes migrantes*».



L'objectif de cette publication est d'améliorer l'inclusion en informant et sensibilisant les enfants d'âge scolaire et leurs familles sur les faits réels et les chiffres concernant la migration, les droits des migrant.e.s, notamment les enfants, et en particulier leur droit à l'éducation.

La brochure a été élaborée avec une équipe de partenaires apportant différentes perspectives et expertises. Elle a été testée avec des enfants et finalisée en fonction de leurs commentaires, pour développer une ressource simple, facile à comprendre et utile pour les activités en classe.

Elle est complétée par un dépliant d'accompagnement à destination des parents et des enseignant.e.s souhaitant approfondir leurs connaissances des concepts, procédures et acteurs/trices essentiel.le.s impliqué.e.s dans l'intégration des personnes réfugiées et migrantes. Des supports audiovisuels sont également disponibles pour présenter le projet à un public plus large et lors des activités de formation syndicale.

À Badalona, en Espagne, des ateliers de littérature avec les parents réfugiés



La FECCOO soutient des activités d'intégration pour les enfants et les familles migrant.e.s à Badalona, en Espagne, pour créer des environnements

scolaires propices à l'intégration de tous les enfants et qui accueillent les personnes migrantes, déplacées et réfugiées..

En particulier, une activité - un atelier sur les compétences linguistiques et le développement des compétences en lecture - a mené à un marathon de récits d'une journée dans une école. Les mères ont été invitées à partager des expériences et histoires du monde entier dans leur langue maternelle : arabe, russe, ourdou, portugais, chinois...



OU TROUVER DES RESSOURCES ET DES IDÉES

- Le site Web du NEU-NUT héberge un centre en ligne regroupant des outils pédagogiques, des listes de lecture pour les enseignant.e.s du primaire et secondaire et des sites Web utiles sur les réfugié.e.s. Toutes les ressources ont été développées, utilisées auparavant et partagées par les enseignant.e.s pour les enseignant.e.s. <https://www.teachers.org.uk/equality/equality-matters/refugee-teaching-resources>
- Un portail du UNHCR répertorie les instruments pédagogiques, disponibles en plusieurs langues, pour sensibiliser et enseigner. <http://www.unhcr.org/teaching-about-refugees.htm>
- Le portail de l'IE présente également des ressources développées par des syndicats du monde entier. <http://www.education4refugees.org/fr/>

c) Promouvoir des environnements accueillants

Offrir des opportunités de formation au personnel, organiser des activités interculturelles à l'école, impliquer les parents migrants et réfugiés et les communautés locales, développer des ressources pédagogiques sur les droits des réfugié.e.s - tout cela contribue à créer des environnements scolaires accueillants pour les enfants nouvellement arrivés et leurs familles. Les syndicats peuvent encourager les écoles à aller plus loin et à développer une approche plus systématique de l'accueil des enfants réfugiés, en intégrant toutes ces activités dans un «plan d'accueil» stratégique.

MATIÈRE À RÉFLEXION

Le guide **«Accueillir des enfants réfugié.e.s dans votre école»** du NEU-NUT fournit des informations et des conseils sur la manière de créer une école accueillante pour les réfugié.e.s, d'élaborer un programme accessible et de réfléchir à certains principes pratiques et efficaces.



Être accrédité comme «école d'accueil des réfugié.e.s»

Au Royaume-Uni, le syndicat NASUWT s'est associé avec l'organisation communautaire Citizens UK à Cardiff et à Birmingham pour mettre au point un système d'accréditation des «écoles d'accueil des réfugié.e.s». Cela vise à reconnaître le travail existant et à inciter les écoles à réfléchir à ce qu'elles pourraient faire de plus pour aider les réfugié.e.s à s'installer dans le système éducatif et les communautés locales.

Le programme d'accréditation vise à reconnaître les écoles qui se sont engagées à accueillir les réfugié.e.s dans leur institution et communauté, à éduquer tou.te.s les élèves et le personnel sur l'importance de la protection des réfugié.e.s au cours d'une année et à participer à des campagnes pour améliorer la vie des réfugié.e.s au Royaume-Uni.

Pour devenir une école d'accueil des réfugié.e.s, les écoles devront fournir des détails sur un plan d'accueil des réfugié.e.s, un plan de sensibilisation des réfugié.e.s et un plan d'action qui seront examinés par un panel d'écoles accueillant des réfugié.e.s, composé d'enseignant.e.s, éducateurs/trices, et de réfugié.e.s eux-mêmes.

Les écoles d'accueil des réfugié.e.s accréditées sont encouragées à afficher leur certificat d'accréditation bien en vue et à utiliser le logo sur les documents.

Les deux organisations ont produit conjointement un **«Pack de soutien aux écoles accueillant les réfugié.e.s»** (en anglais) pour fournir des informations et une assistance aux écoles désireuses de postuler et de faire partie du Réseau des écoles d'accueil des réfugié.e.s.



PLANS D'ÉTABLISSEMENT

PLAN D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉ.E.S

=

Les mesures pratiques que prendra votre école et les systèmes que vous mettrez en place pour que les élèves réfugié.e.s et leurs familles reçoivent un accueil chaleureux et généreux dans l'école et dans la communauté au sens large.

Exemples :

Un système « d'ami » pour tou.te.s les élèves réfugié.e.s nouvellement arrivé.e.s

Considérez les parents de réfugié.e.s comme des assistant.e.s enseignant.e.s ou d'autres membres du personnel

Organisez une fête de bienvenue et englobez la communauté scolaire au sens large.



PLAN DE SENSIBILISATION DES RÉFUGIÉ.E.S

=

Comment vous vous assurerez que tout le personnel et les élèves de votre école soient sensibilisé.e.s à l'importance de l'accueil des réfugié.e.s et comment vous intégrerez la thématique migratoire dans le programme d'étude et la vie au sens large de l'école.

Exemples :

- Utilisez la semaine du réfugié comme une occasion pour faire des assemblées thématiques
- Instaurez un cours pour faire des affiches sur l'accueil des réfugié.e.s à afficher dans l'école
- Identifiez les parties du curriculum dans lesquelles les élèves pourraient apprendre la protection des réfugié.e.s
- Discutez avec le personnel pour encourager la participation des enseignant.e.s et du personnel de soutien

PLAN D'ACTION POUR LES RÉFUGIÉ.E.S

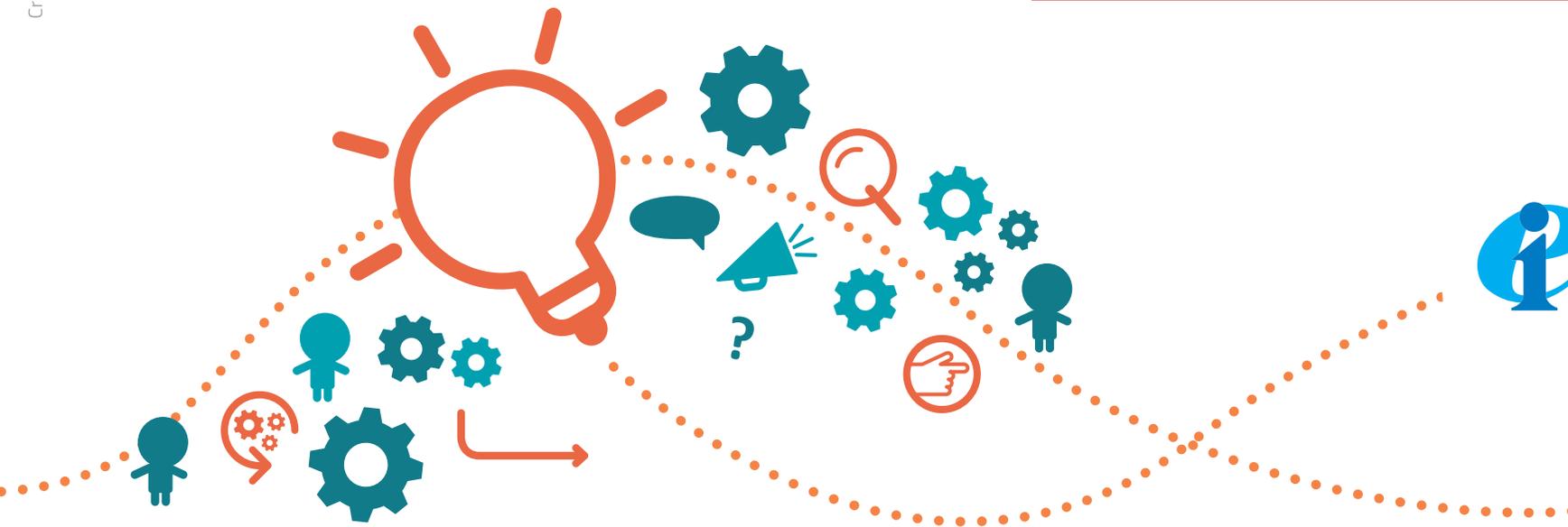
=

Comment l'établissement collaborera avec la communauté élargie et les familles de réfugié.e.s pour identifier les injustices sociales auxquelles font face les réfugié.e.s dans le contexte local/national et prendre des mesures pour faire campagne pour le changement.

Exemples :

- Organisez une «campagne d'écoute» pour identifier les problèmes rencontrés par les réfugié.e.s de votre région
- Faites campagne pour les réfugié.e.s ayant un passé dans l'enseignement et désirant être soutenus pour développer leur carrière
- Rejoignez une alliance de citoyens locaux et soutenez les efforts pour réinstaller plus de réfugié.e.s, par exemple par le biais du parrainage communautaire

Promouvoir l'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans et à travers l'éducation



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

Head office

5 bd du Roi Albert II
1210 Brussels, Belgium
Tel +32-2 224 0611
headoffice@ei-ie.org

www.ei-ie.org
[#unite4ed](https://twitter.com/unite4ed)

L'Internationale de l'Éducation représente les enseignant.e.s et personnels de l'éducation du monde entier. Il s'agit de la plus grande fédération syndicale internationale de l'éducation, réunissant 400 organisations nationales réparties à travers 177 pays et territoires, et regroupant 32,5 millions de professionnels de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement supérieur.



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale



Ce travail est sous licence Creative Commons : Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International License.
(CC BY-NC-SA 4.0)